

# FORMATION CONTINUE PAMO

## « PROGRAMMATION ARCHITECTURALE »

**Calendrier  
mis à jour le 7 février 2024**



[www.formation-architecte.com](http://www.formation-architecte.com)



**2024**

## CONTEXTE

Les fonctions essentielles de la maîtrise d'ouvrage et ses responsabilités ont été définies par la loi du 12 juillet 1985 sur la maîtrise d'ouvrage publique.

Par contrecoup, la maîtrise d'ouvrage privée développe, elle aussi, une plus grande rigueur dans la phase amont de ses projets.

**Cette formation prend principalement appui sur cette loi qui légitime le travail programmatique et donne un statut à la profession de programmiste. Cette formation se fonde donc sur un cadre juridique et sur un statut professionnel.**

Parmi les responsabilités inaliénables, celle consistant à définir sans équivoque le programme architectural, a conduit la maîtrise d'ouvrage à compléter les approches juridiques, administratives et financières, par des exigences à caractères urbanistique, architectural et technique.

Ainsi, les spécificités des espaces architecturaux dans la formulation de la commande envers la maîtrise d'œuvre, constituent une part essentielle des données programmatiques.

Du même coup, de nouveaux professionnels, et particulièrement ceux formés à l'architecture, trouvent leur place dans des équipes de programmation préexistantes ou bien sont conduits à en créer de nouvelles, en raison d'un accroissement régulier des demandes émanant de secteurs de la maîtrise d'ouvrage.

L'ouverture de la maîtrise d'ouvrage à ces nouvelles catégories de professionnels, dans les fonctions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, missions de formulation du programme, mais aussi d'organisation financière et technique, entraîne des redistributions et des reclassements professionnels dont la montée en puissance est perceptible ces dix dernières années.

Insuffisamment préparés durant leur formation initiale à intégrer les structures de la maîtrise d'ouvrage, les architectes et les professionnels de l'urbanisme se trouvent confrontés aujourd'hui aux nouvelles façons d'exercer les tâches de la maîtrise d'ouvrage, et notamment les études préalables et la programmation.

Ainsi, les maîtres d'ouvrage découvrent-ils de plus en plus l'intérêt de la programmation et les apports du programmiste.

## OBJECTIFS

Il s'agit pour les stagiaires d'approfondir leur connaissance de la maîtrise d'ouvrage, d'aborder et de confronter les problématiques diverses de la programmation et de prendre du recul théorique et critique sur les méthodes utilisées, afin d'être à même de pratiquer cette discipline dans de bonnes conditions ; il est donc nécessaire :

- D'aborder les savoirs théoriques et techniques,
- D'engager des savoir-faire et d'ouvrir le champ des compréhensions et du dialogue entre la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre d'une part, ainsi qu'avec les futurs exploitants et usagers d'autre part ;
- De prendre connaissance de l'ensemble de la chaîne de décisions, depuis la première initiative de la maîtrise d'ouvrage, jusqu'à la mise en service des bâtiments et des espaces.

### Objectifs opérationnels :

Au terme de la formation, les apprenants seront capables de :

- Définir les besoins et contraintes du maître d'ouvrage dans le cadre d'un projet de réhabilitation ou de construction
- Réaliser une évaluation d'usage d'un bâtiment en service,
- Evaluer les conditions de faisabilité du projet de réhabilitation ou de construction
- Elaborer le cahier des charges précis et structuré du projet de construction,
- Préparer une consultation de concepteurs
- Evaluer les propositions des concepteurs par rapport aux intentions de programme.

## DEMARCHE

Cette formation comporte des enseignements méthodologiques, des études de cas et des analyses de programmes. Les stagiaires seront amenés à mesurer la diversité des attentes des maîtres d'ouvrage, leurs exigences en termes d'expertise et de conseil, et à maîtriser la production de documents de programmation nécessaires au maître d'œuvre pour élaborer un projet conforme aux attentes et objectifs du maître d'ouvrage.

L'enseignement sera réparti en **17 journées, à raison de deux jours par quinzaine, soit un total de 119 heures.**

L'ensemble des thèmes abordés amènera les stagiaires à :

- Distinguer clairement les diverses phases de la démarche programmatique, des études préalables aux différents types de programmes opérationnels,
- Percevoir les enjeux et hiérarchiser les demandes,
- Définir le contenu du document programme, outil contractuel de la commande pour la maîtrise d'œuvre, déterminant ainsi les relations entre donneur d'ordre et concepteur,
- Analyser des programmes et leurs implications au travers d'études de cas,
- Décliner les différents champs d'intervention possibles du programmiste,
- Favoriser le dialogue entre les différents acteurs,
- Mettre en œuvre des pratiques de programmation, à l'occasion de travaux en groupe sur un sujet réel.

### DEROULEMENT :

- Début du stage : 18 septembre 2024
- Durée : 17 jours, de mi-septembre à début janvier (4 mois)
- Effectif : 16 stagiaires maximum
- Sélection : sur dossier (envoi d'un CV et d'une lettre de motivation)

### EVALUATION :

- L'évaluation des stagiaires se fera par l'élaboration, en équipe, d'un préprogramme à partir d'un sujet concret.

### MODES PEDAGOGIQUES :

- Cours encadrés par des formateurs permanents
- Direction pédagogique
- Travaux de synthèse
- Exposés par des professionnels
- Interventions de spécialistes ou de chercheurs

## Formation continue GEPA – Programmation Architecturale

SÉANCE	DATE	SEQUENCE	INTERVENANTS	THÈMES
<b>Séquence 1 : Introduction : Appréhender la démarche de programmation dans son ensemble</b>				
Séance 1	18/09/2024	Matin	Nathalie BONNEVIDE	Présentation du stage, objectifs, enjeux et déroulement
		Après midi	Nathalie BONNEVIDE	La démarche programmatique : enjeux, acteurs et processus
Séance 2	19/09/2024	Journée	Jodelle ZETLAOUI LÉGER	Concertation / participation : intégration dans le processus de programmation
<b>Séquence 2 : Les fondamentaux de la méthode : Etablir la commande de la maîtrise d'ouvrage</b>				
Séance 3	02/10/2024	Matin	Jodelle ZETLAOUI- LÉGER	Evaluer l'existant
		Après midi		TD : Cas pratique dans un équipement
Séance 4	03/10/2024	Matin	Jodelle ZETLAOUI- LÉGER	Recueillir les attentes : outils et méthodes d'enquêtes
		Après midi	Nathalie BONNEVIDE	Associer les utilisateurs à l'évaluation des besoins : prospective et outils de collaboration
Séance 5	17/10/2024	Journée	Nathalie BONNEVIDE	Hierarchiser les besoins : fonctions / activités / locaux – évaluer les surfaces
Séance 6	18/10/2024	Matin	Nathalie BONNEVIDE	Adapter la programmation aux conditions de faisabilité
		Après midi	Adrien BON	Evaluer l'enveloppe financière prévisionnelle en phase préprogramme
<b>Séquence 3 : Transmettre et suivre la commande de la maîtrise d'ouvrage</b>				
Séance 7	07/11/2024	Matin	Nathalie BONNEVIDE	Transcrire la commande auprès de la maîtrise d'œuvre : le programme
		Après midi	Thomas MAIGNAN	Intégrer les impératifs du développement durable à la programmation
Séance 8	08/11/2024	Journée	Matias COHEN	La méthode d'adéquation programme/conception
Séance 9	27/11/2024	Journée	Marina BRODSKY	Procédures de recrutement d'une maîtrise d'œuvre : quelles alternatives ?
<b>Séquence 4 : Dérouler la méthode sur un cas pratique (en groupe)</b>				
Séance 10	28/11/2024	Matin	NB et Matias COHEN	Présentation du sujet d'étude (enjeux, objectifs, structure), analyse de la commande, contenu...
		Après midi	Jodelle ZETLAOUI LEGER et Matias COHEN	Préparation de la visite et des entretiens
Séance 11	29/11/2024	Journée	Matias COHEN	Etude / Atelier 1 : visite
Séance 12	11/12/2024	Journée	Matias COHEN	Etude / Atelier 2
Séance 13	12/12/2024	Journée	Matias COHEN	Etude / Atelier 3
Séance 14	13/12/2024	Matin	Matias COHEN	Finalisation du dossier d'étude / Préparation de l'oral
		Après midi	NB et Matias COHEN	Rendu / Jury

## Formation continue GEPA – Programmation Architecturale

SÉANCE	DATE	SEQUENCE	INTERVENANTS	THÉMES
<b>Séquence 5 : Programmation et enjeux contemporains</b>				
<b>Séance 15</b>	08/01/2025	Matin	José CUBA SEGURA	Rôle de l'AMO programmation dans la démarche BIM
		Après midi	Jodelle ZETLAOUI-LÉGER	Evolution de la pratique de la programmation et des jeux d'acteurs : ingénierie privée / ingénierie publique, ingénierie collaborative
<b>Séance 16</b>	09/01/2025	Journée	Jacques CABANIEU	Loi MOP commentée
<b>Séquence 6 : Clôture : Évaluation de la session</b>				
<b>Séance 17</b>	10/01/2025	Matin	Nathalie BONNEVIDE	Retour sur la méthode à travers un exercice d'AO
		Après midi	Nathalie BONNEVIDE	Portrait de la profession en France et des instances de représentation Tour de table final / Clôture de la session